

Au nom des grands absents du débat public sur le projet de parc éolien dans la Baie de Saint-Brieuc

Par Daniel Laguitton*

Mesdames et Messieurs,

En complément à ma contribution au débat public (en date du 1^{er} juillet 2013, voir <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org/docs/contributions/contribution-d-laguitton.pdf>), je sou mets ici une compilation sommaire de références illustrées de photographies aussi éloquentes que dérangeantes au sujet de l'impact des parcs éoliens sur la faune. Cette soumission compensera, en partie seulement, l'absence des principaux laissés-pour-compte de ce débat : les oiseaux de mer et la faune marine en général. Il est en effet ironique que les oiseaux de mer, notamment, voient non seulement une partie de plus en plus importante de leur territoire transformée en véritable champ de mines ou des milliers d'entre eux périront, mais qu'en plus, dans le cas du projet de parc éolien dans la Baie de Saint-Brieuc, cette usurpation de territoire se fasse sous une appellation corporative qui leur vole jusqu'à leur identité première d'*ailes marines* authentiques.

Pourtant ils existent

Un des aspects les plus troublants du Dossier du maître d'ouvrage (<http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org/docs/pdf/dmo-ailes-marines-complet.pdf>) est le contraste entre sa reconnaissance de l'utilisation de la zone du parc éolien proposé par une avifaune abondante, et son mutisme presque total au sujet des impacts du parc éolien sur cette faune.

À la page 52 du document, l'abondance de l'avifaune dans la zone du parc est, en effet, clairement établie :

La richesse ornithologique globale de la Baie de Saint-Brieuc (avec 301 espèces observées à ce jour dont 109 d'intérêt communautaire) témoigne de la présence d'habitats attractifs pour une grande diversité d'oiseaux.

L'auteur du document poursuit et traite séparément la fréquentation en période de nidification et en période de migration et de regroupements divers.

À propos de la première, le document affirme ceci :

Période de nidification

- > Proximité de plusieurs colonies d'oiseaux reproducteurs dont une grande majorité d'espèces de grand intérêt patrimonial;
- > Possibilité de fréquentation du périmètre de l'appel d'offres lors de la recherche alimentaire et/ou lors de regroupements pré ou post-nuptiaux;
- > Possibilité de fréquentation du périmètre de l'appel d'offres par les familles et jeunes oiseaux issus des populations locales (zones de nourrissage);
- > Possibilité de fréquentation du périmètre de l'appel d'offres par des populations non reproductrices.

et à propos de la seconde, les données montrent que le site n'est pas désert non plus en dehors des périodes de nidification :

Période de migration ou regroupements divers (mue)

- > Existence d'un flux migratoire littoral diurne important sur le littoral oriental de la Baie (estimé entre 100 000 et 500 000 oiseaux par automne);
- > Effectifs locaux hivernants et observations régulières de migrateurs laissant penser qu'il existe des flux migratoires importants dans la Baie;
- > Aire d'étude située sur un axe nord-est/sud-ouest potentiellement exploitable par les migrateurs traversant la Baie;
- > Espèces de grand intérêt patrimonial susceptibles de fréquenter le périmètre de l'appel d'offres ou, tout au moins, de subir des incidences indirectes (Puffin des Baléares, Plongeon Imbrin).



⁽¹⁾ Données du GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor) la mise en place de suivis réguliers et la création de la réserve naturelle.

Des précisions sur la nature des espèces concernées suivent :

De plus, les levés réalisés en octobre 2011 durant la phase de l'appel d'offres confirment ces hypothèses et indiquent que:

- > les oiseaux marins exploitent le périmètre du projet comme zone d'alimentation: Océanite tempête, Alcidés, Laridés, Fou de Bassan, Macareux moines, etc. L'Océanite tempête, présent en effectifs significatifs, se concentre plutôt au sud de l'aire d'étude;
- > les oiseaux marins ou littoraux n'exploitent pas directement le périmètre du projet, mais y transitent: Labbes, Puffins, certains Laridés;
- > les oiseaux migrateurs ne font que transiter sur le périmètre du projet: Passereaux, Bernache cravant;
- > des espèces hivernantes fréquentent la zone (Plongeon Imbrin).

Le périmètre du projet est, par ailleurs, situé non loin de sites très fréquentés par les oiseaux comme :

- > la réserve naturelle des Sept-Iles qui accueille la nidification de la seule colonie française de Fou de Bassan (plus de 20000 couples de janvier à septembre), ainsi que la quasi-totalité des macareux moines ;
- > le Cap Fréhel qui représente un site de reproduction local de plusieurs espèces patrimoniales majeures d'oiseaux marins (Pingouin Torda, Guillemot de Troil, etc.) et qui héberge également des oiseaux marins hivernant et migrateurs (notamment le Puffin des Baléares).

Il est à noter que ces informations seront vérifiées grâce aux suivis menés dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact.

Et le document conclut sa mise en situation en abordant le sujet des chauves-souris, des espèces migratrices vraies et des espèces migratrices régionales.

Considérant l'abondance des espèces recensées dans la zone, on pourrait s'attendre à ce que leur protection tienne une place importante dans le dossier. Après tout, ne serait-il pas considéré comme irresponsable, dangereux et contraire aux lois de sécurité au travail ou à la maison d'exposer la noble personne humaine aux pales d'un ventilateur, même de proportions modestes, sans grille de protection? Je ne suggère évidemment pas qu'il soit concevable d'ériger des grilles de protection dans le cas de pales couvrant un diamètre de 116 mètres tournant jusqu'à 145 mètres de hauteur, mais c'est justement à cause de cette impossibilité technique qu'il faut bien réaliser que chaque éolienne couvre un cercle de $(3,14 \times 58 \times 58 =) 10563$ mètres carrés alors qu'un terrain de football international a une superficie de (seulement) 7140 mètres carrés! Autrement dit, les 100 éoliennes prévues placeront un obstacle statistiquement mortel d'une section aérienne équivalent à $(100 \times 10563 / 7140 =) 148$ terrains de football dans l'espace aérien fréquenté par les ailes marines!

Passons donc à la page 109 du dossier du maître d'ouvrage pour prendre connaissance des impacts potentiels du parc sur l'avifaune. Que le lecteur pressé ne s'inquiète pas, ce sera bref : 250 mots, ni plus, ni moins. Les voici :

Impacts potentiels du parc sur l'avifaune

En phase d'exploitation, les principaux impacts générés par la présence du parc éolien sur l'avifaune pourraient être **le risque de collision avec les éoliennes, la modification des trajectoires de migration, ainsi que des lieux d'alimentation et les effets liés aux nuisances sonores et vibrations.**

– Le risque de collision

Comme d'autres obstacles verticaux (antennes, relais TV ou radio, etc.) ou horizontaux (ponts, viaducs), les éoliennes peuvent créer une mortalité directe par collision contre les infrastructures (pales, mât). Certaines espèces rencontrées sur le périmètre d'étude sont sujettes à collision du fait de leurs caractéristiques biologiques et ce aussi bien pour les oiseaux marins que pour les migrateurs terrestres (passereaux notamment).

Une compilation de données issues de 21 études sur différents parcs éoliens terrestres et côtiers révèle des taux de collision globalement compris entre 1 et 3 par éolienne et par an⁽³⁾.

– La modification des trajectoires de migration

La modification des trajectoires de migration et de hauteurs de vol semblent probables si le site de Saint-Brieuc faisait l'objet d'importants transits migratoires ou autres (transits sur les zones d'alimentation, transits vers des zones de repos), ce que confirme un certain nombre d'études⁽⁴⁾. Les incidences énergétiques pour certains individus peuvent être importantes, puisque la modification de la trajectoire peut induire une distance supplémentaire parcourue de l'ordre de quelques kilomètres à plusieurs dizaines de kilomètres, selon la surface occupée et la disposition des éoliennes sur le site, particulièrement le jour lorsque les oiseaux détectent de loin les installations.

La solution est donc simple : changer de trajectoire ou risquer la collision ...

Que les morts se consolent toutefois, ils seront soigneusement autopsiés :

UN ENGAGEMENT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LA DURÉE

Dans le cadre de son projet éolien, Ailes Marines a fait le choix de participer à des projets et programmes contribuant à la recherche dans le domaine de l'éolien en mer et s'inscrivant dans une démarche innovante. Outre les programmes de recherche liés à la phase d'installation précédemment évoqués (Cf. Chapitre 3, p. 81), Ailes Marines est également impliquée dans un programme concernant la phase d'exploitation. Mené en partenariat avec le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle (CRMM) et Quiet Oceans (société spécialisée dans l'évaluation et le traitement des bruits en mer, basée à Plouzané, Finistère), ce projet porte sur l'évaluation de l'impact des nuisances sonores sur les mammifères marins. Cette étude sera menée sur le long terme et aura pour objectif d'étudier les réponses comportementales des mammifères marins lors de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer de Saint-Brieuc.

Une image vaut mille mots

Au lieu de me livrer à une argumentation sur l'insuffisance de la place accordée dans ce débat aux impacts fort prévisibles et en grande partie connus sur la faune, je propose simplement ici une excursion, un peu macabre j'en conviens, dans le monde des impacts des parcs éoliens sur la faune. La faune sous-marine a le gros désavantage que nous ne verrons les victimes du parc éolien que lorsque la mer rendra les corps, ce qui garantit d'emblée une immunité presque totale à ses prédateurs bipèdes. En ce sens, l'éolien en mer est le cousin germain du fractionnement hydraulique pour extraire les gaz de schistes : des dégâts que l'on considèrerait comme obscènes s'ils étaient visibles passent pour l'instant sous le tapis.

Sans autres commentaires et, dans un ordre aléatoire, voici donc un aperçu de ce qui attend les oiseaux qui traverseront la zone du parc éolien, photos à l'appui (et références des sites d'où ces photos sont tirées).

- 1) On installe des éoliennes ici et là. Voit-on moins de pylônes électriques ? Nos centrales nucléaires ont-elles été démantelées ? Le seront-elles un jour ? L'épée de Damoclès est toujours sur nos têtes et en attendant (...?) ce sont nos oiseaux qui trinquent !

<http://www.flickr.com/photos/wwwflickrcom-photos-la-mouette/5979131554/>



- 2) Le taux de mortalité par collision / barotraumatisme est évalué entre 0 et 69 chauves-souris par éoliennes et par an. Les facteurs qui influencent ce taux ne sont pas encore bien connus. <http://www.eolien-biodiversite.com/contenu/,eoliennes-et-chauves-souris,23>
- 3) Diverses études internationales ont montré que les parcs éoliens peuvent perturber l'avifaune.
Les impacts connus sont :
- Le dérangement (effet épouvantail)
- La perte d'habitat (les oiseaux fuient la zone du fait du dérangement et/ou la modification du milieu entraîne une baisse d'attractivité)
- La mortalité directe (collision avec les pales ou projection au sol par les mouvements d'air)
<http://www.eolien-biodiversite.com/contenu/,eoliennes-et-oiseaux,21>
- 4) Synthèse des impacts de l'éolien sur l'avifaune migratrice sur cinq parcs en Champagne-Ardenne.
En ce qui concerne les implantations, il faut exclure les configurations en croix, en L ou en Y, car dans tous les cas de figure, le croisement de deux lignes d'éoliennes provoquera des effets entonnoirs très préjudiciables au déroulement de la migration. Éviter les lignes perpendiculaires à la migration qui provoquent un effet barrière qui incite les migrateurs à de plus larges contournements et ont un impact plus fort. Il faut donc limiter au maximum et, le cas échéant, limiter leur emprise sur l'axe de migration, dans l'idéal à moins de 1000m ou aménager des trouées suffisantes pour laisser des échappatoires aux migrateurs. Les trouées prévues pour le passage des migrateurs doivent dépasser 1000m de large pour être efficaces, dans l'idéal, elles devraient atteindre 1250m, et ce sans distinction du sens d'implantation des éoliennes.
<http://www.eolien-biodiversite.com/uploaded/suivis/LPOSynthesesuivis.pdf>
- 5) Les nuisances de l'énergie éolienne sont souvent négligées par les militants de la lutte contre le réchauffement global. <http://www.ornithomedia.com/breves/energie-eolienne-serait-menace-pour-biodiversite-00145.html>



- 6) Le conseil municipal de Fontgombault a voté une délibération contre l'implantation d'éoliennes industrielles, à Sauzelles et en Brenne.
<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Dossiers-actualite/n/Contenus/Dossiers/Actualite/L-eolien-dans-la-region/36-Indre/36-Parc-eolien-de-Sauzelles-Fontgombault-est-contre>

- 7) L'éolien soulève les passions et certains sites présentent une mine de références utiles qu'il convient d'utiliser avec autant de discernement que le Dossier du maître d'ouvrage.
<http://www.environnementdurable.net/>

- 8) D'autres mettent pleins feux sur... la recherche, les oiseaux de proie et les éoliennes.
<http://pleinderessources.gouv.qc.ca/chronique/capsule/pleins-feux-sur-recherche-les-oiseaux-106.html>

- 9) Les cigognes ne devraient pas être un problème en Baie de Saint-Brieuc ... Ailleurs, au cours de leur périple, les cigognes affrontent de nombreux dangers liés aux activités humaines : pylônes, lignes électriques et désormais éoliennes.
<http://eolienaquitaine.free.fr/cigogne.htm>



10) Le choix d'un site d'installation d'éoliennes doit donc impérativement tenir compte des biotopes, des couloirs de passages et en particulier des chauves-souris et des oiseaux migrants. Les études d'impact préalables doivent être honnêtes, précises et rigoureuses, pour permettre que les décisions administratives de faire, de ne pas faire ou de modifier soient responsables, c'est à dire, prises en toute connaissance de cause dans l'optique du développement durable. <http://www.cpepesc.org/Installation-d-EOLIENNES-la.html>

11) « De Norvège, nous avons la preuve que les grandes éoliennes sont mortelles notamment pour les pygargues à queue blanche. Pendant les sept années depuis 2005, les 68 éoliennes dans le Parc Vent Smola sur la côte ouest de la Norvège milieu ont tué 49 aigles de mer qui sont entrés en collision avec les pales de turbine en rotation ...», dit Thorkild Lund.

<http://www.chavagnes-authentique.fr/2013/05/08/jeune-aigle-coupe-en-deux-hier/>



12) Les éoliennes ne sont pas seulement dangereuses pour les oiseaux ... Évidemment, en mer, l'argument faiblit quelque peu, mais les aléas de l'avenir se chargeront de documenter ce point.

http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/11/06/1778960_eoliennes-dangereuses-pas-que-pour-les-oiseaux.html

13) L'énergie éolienne dans le respect des oiseaux <http://www.vogelwarte.ch/l'energie-eolienne-dans-le-respect-des-oiseaux.html>



14) À l'heure où les fermes éoliennes se développent un peu partout sur la planète, il est rassurant de voir les efforts entrepris pour limiter un maximum leurs impacts sur la vie sauvage, et la simplicité parfois toute relative des solutions à mettre en place.

<http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/actu/d/developpement-durable-nos-éoliennes-vont-elles-arreter-durant-passage-oiseaux-39678/>



15) L'oiseau tel qu'il était sur le terrain. Pour les besoins de la photographie, une patte qui se trouvait à 10 mètres de là a été rapprochée du corps de l'oiseau ...

<http://www.flickr.com/photos/wwwflickrcom-photos-la-mouette/4408293417/>



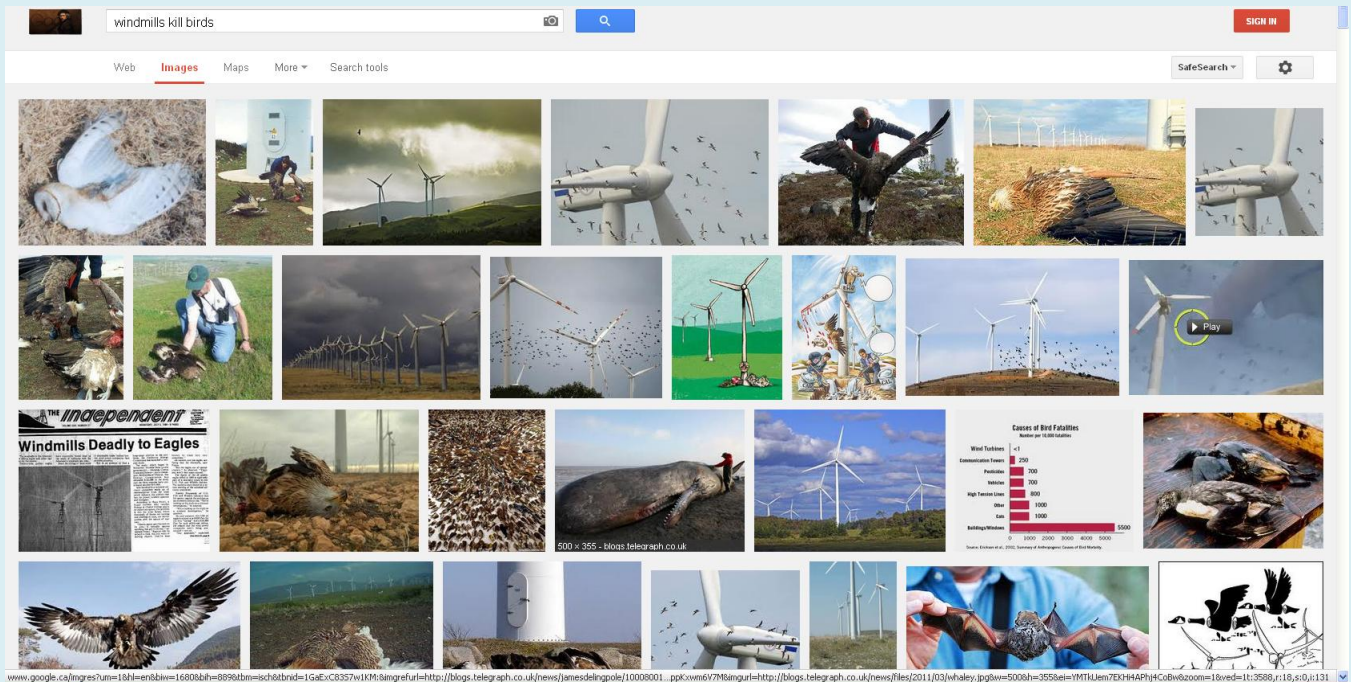
- 16) Des centaines et peut-être des milliers de vautours sont tués chaque année par les éoliennes en Espagne. <http://www.buvettedesalpages.be/2013/01/les-eoliennes-resteront-mortelles-pour-les-vautours.html>
- 17) La Cour d'Appel de Rennes ordonne l'arrêt nocturne immédiat des huit éoliennes de Cast-Plomodiern. «Une reconnaissance de nos souffrances», estiment les riverains. Mais la mise à exécution ne verra peut-être jamais le jour. <http://www.ventdecolere.org/archives/Arret-nocture-des-eoliennes.pdf>
- 18) Le retentissement du fonctionnement des éoliennes sur la santé de l'homme. Malgré le manque de rigueur scientifique de la plupart des sites sur Internet qui traitent des relations entre infrasons et éoliennes, ils ne peuvent être ignorés, tant leur influence sur les populations intéressées peut être grande. A ce propos, on citera le travail paru en 2002, lisible sur <http://crrm.u-3mrs.fr/ile-rousse/2002/IleRousse2002.pdf> « Les infrasons entre science et mythe : la bibliométrie peut-elle contribuer à clarifier une vérité scientifique controversée ? ». L'auteur, Bertrand Goujard, ingénieur, y fait une étude de la bibliographie sur Internet concernant les infrasons, qui mérite d'être lue. <http://www.ventdecolere.org/archives/doc-references/rapport-academie-medecine-V2.pdf>
- 19) Les éoliennes [sont elles vraiment inoffensives ???](http://eoliennes.over-blog.com/80-index.html) <http://eoliennes.over-blog.com/80-index.html>



20) Et puis il y a bien-sûr la question des paysages : Est-il politiquement correct d'être contre les éoliennes? Ou est-il possible d'être favorable aux énergies renouvelables et en même temps d'être opposé au projet d'usine éolienne? On peut très bien être à la fois partisan des énergies renouvelables réellement respectueux de l'environnement et opposé au méga-éoliennes destructrices de paysages remarquables. Ce n'est pas du tout incompatible ! <http://www.ventderaison.com/>

Etc. etc.

Les sites traitant de ce sujet sur le Web sont encore plus nombreux en langue anglaise. Il suffit de rechercher sur Google les images correspondant aux mots clés « windmills kill birds » pour obtenir une mosaïque d'images au sujet du carnage et accéder aux sites correspondants.



Même chose pour les poissons et autres créatures marines qui seront affectés par le bruit de la phase de construction, par les quelque 100 000 mètres cubes de sédiments déplacés par l'ensouillage des câbles électriques, par le forage des 400 puits d'ancrage des éoliennes, etc. Lorsque j'étais enfant, le garde-pêche responsable de la surveillance des cours d'eau et des étangs de la région jouait au chat et à la souris avec des braconniers sans scrupules qui lançaient dans l'eau des bouteilles de verre où ils avaient introduit du carbure de calcium et de l'eau. Sous la pression de l'acétylène produit dans la bouteille avec grand dégagement de chaleur, celle-ci explosait dans l'étang et l'onde de choc tuait les poissons dont *une partie* remontait à la surface où ils étaient ramassés à l'épuisette. Lorsque des forages sous-marins sont effectués, parfois avec usage d'explosifs, l'effet est le même, à grande échelle. On sait aujourd'hui l'impact dévastateur des sonars des navires militaires et des navires de prospection

minière sous-marine sur la faune marine et en particulier sur les organes de communication des cétacés. La phase de construction du parc aura à ce titre un impact important sur la faune sous-marine. Qu'en dit le dossier du maître d'ouvrage?

Impacts potentiels du parc sur les mammifères marins

En phase d'exploitation, les principaux impacts générés par la présence du parc éolien sur les mammifères marins peuvent être dus :

- > **à l'émission de bruit** : le bruit provoqué par le fonctionnement du parc peut engendrer, pour les mammifères marins, une perturbation de leurs axes de déplacement, leurs sites et sources d'alimentation (par l'effet de barrière ou d'éloignement du bruit) et/ou un dérangement des sites de repos situés à proximité du parc éolien. Les études menées dans le parc éolien de Horns Rev⁽²⁾ (Danemark) montrent qu'après un temps court de méfiance et d'observation, sans fuite des mammifères, ces derniers s'habituent au bruit ambiant et reprennent une activité normale sur la zone ;
- > **au champ électromagnétique** : s'il est probable que les champs électromagnétiques restent perceptibles pour certains mammifères marins, et ce à proximité immédiate des structures éoliennes et des câbles enfouis, aucune perturbation dans leurs déplacements ou leur recherche de proie n'est envisagée ;
- > **aux opérations de maintenance** : ces opérations induisent une augmentation du trafic maritime et une présence humaine régulière sur la zone. Toutefois, celles-ci seront très limitées dans le temps : la majeure partie d'entre elles sera liée à des opérations d'inspection. Les mammifères marins s'accommodent de la présence régulière de navires. Dans le cas présent, le périmètre du projet est déjà fréquenté par les navires de pêche professionnelle, de plaisance et de commerce : les espèces sur la zone présentent donc une certaine accoutumance aux bruits d'origine humaine.

Bref, ils sont habitués, et ils s'y feront.

Conclusion

À la lumière des quelques références mentionnées ci-dessus, il est clair que le dossier du maître d'ouvrage escamote les questions d'impact du parc éolien sur la faune marine et sur l'avifaune.

J'ai simplement voulu ici inscrire au dossier du débat public, photos à l'appui, des renseignements plus réalistes sur les impacts *plus que probables* qu'aura ce parc éolien s'il est construit.

Je réitère donc ici, en la complétant, la conclusion de ma première soumission, à savoir que **l'ampleur des impacts (prévisibles) sur la faune marine et aérienne de la zone choisie et des autres risques inconnus associés à ce parc éolien situé en zone environnementale fragile et exposé à des phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes ainsi qu'à des collisions marines potentiellement dévastatrices, dans le seul but de produire, pendant seulement 20 ans, l'équivalent de la consommation électrique moyenne de quelque 200 000 personnes ou de la consommation nationale d'électricité pendant 5 minutes par jour, jette le doute sur son bien-fondé.**

Ce projet placé sous la bannière d'un virage souhaitable vers des sources d'énergie renouvelables n'en reste pas moins un projet qui relève du paradigme de la croissance quantitative, un modèle que je souhaite à mon petit-fils (6 ans) d'entendre un jour appeler « obscurantiste ». J'ai peu d'espoir quant à l'issue de ce débat entre des ailes marines authentiques mais muettes (et parfois mouettes) et leur alias industriel poids lourd face auquel elles ne sont que des poids plumes. Ma conception du progrès serait de voir les décisions qui seront prises être motivées par des critères d'intégration harmonieuse des sources d'énergie nouvelles à la biosphère et encadrées par des objectifs de réduction de la consommation et non par des critères de profit à court terme comme cela semble être le cas. Faire du « développement durable » n'a jamais voulu dire « faire durer le modèle de développement actuel ».

Et puisque j'ai conclu ma première contribution en évoquant un poème de Prévert, je persiste et signe en finissant par un autre poème de Prévert :

Le gardien de phare aime trop les oiseaux (J. Prévert)

*Des oiseaux par milliers volent vers les feux
Par milliers ils tombent par milliers ils se cognent
Par milliers aveuglés par milliers assommés
Par milliers ils meurent.*

*Le gardien ne peut supporter des choses pareilles
Les oiseaux il les aime trop
Alors il dit tant pis je m'en fous
Et il éteint tout*

*Au loin un cargo fait naufrage
Un cargo venant des îles
Un cargo chargé d'oiseaux
Des milliers d'oiseaux des îles
Des milliers d'oiseaux noyés.*



<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eco-centre-hambach/spip.php?article739>

Respectueusement,

Daniel Laguitton
Sutton Qc Canada